

L'ORIENT-LE JOUR

Sociétés «L'ORIENT-LE JOUR» - Rue de la Banque du Liban - Im. de la Coopérative de Presse - Tél.: 320090-353694 - Télex: JAROR 42590 LE - B.P. Achrafieh 166495 - Beyrouth

1000 livres

68^e ANNEE - GEORGES NACCAÛCHE (1904-1972)

No 7716 - Lundi 5 Avril 1993

27^e ANNEE

12 pages

REDACTION

DIRECTEUR: AMINE ABOU-KHALED - REDACTEUR EN CHEF: ISSA GORAEH

ADMINISTRATION

DIRECTEUR: CAMILLE MENASSA

LE PRESIDENT HRAOUI A REGAGNE BEYROUTH

Promesse séoudienne de contribution à la reconstruction du Liban

Sans grands résultats concrets, pour le moment, la brève visite du président Elias Hraoui, en Arabie Séoudite, samedi et dimanche, n'en était pas moins nécessaire.

LA BM SOUTIEN LE PROGRAME DE RECONSTRUCTION DU GOUVERNEMENT

M. Carlo Koch-Weser, vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région du Moyen-Orient, est arrivé hier à Beyrouth pour une visite de plusieurs jours.

M. Koch-Weser examinera avec les responsables libanais les moyens de consolider la coopération entre l'institution financière internationale et le Liban dans que les dernières conditions nécessaires pour l'accès du prêt de 175 millions de dollars promis par la BM. La Banque mondiale a annoncé qu'elle travaillerait «étroitement» avec le gouvernement libanais pour soutenir le programme de reconstruction du pays.

SUITE PAGE 12

D'une certaine façon, en se rendant au pays de Taïf, le chef de l'Etat a réparé un tort et rétabli des liens d'amitié qui s'étaient quelque peu relâchés, au fil des années, en raison aussi bien des péripéties de la guerre au Liban que des bouleversements qui s'étaient produits dans le Golfe. M. Hraoui l'a d'ailleurs implicitement reconnu dans la conférence de presse qu'il a tenue hier, en Arabie Séoudite, avant son retour au Liban, quand il a regretté que son premier voyage dans le Golfe ne fut pas à destination du royaume wahabite, pays qui a contribué de façon si particulière à l'accord d'entente interlibanais de Taïf et à la fin de l'état de guerre.

En tout état de cause, le Liban ne peut que se féliciter du rétablissement d'un dialogue plus fertile avec l'Arabie Séoudite, puisque ce faisant, il diversifie les sources de ses appuis politiques (comme il devait le faire pour ses sources de financement), ce qui ne peut que se répercuter favorablement sur son indépendance politique et diplomatique.

Ceci dit, M. Hraoui, en se rendant en Arabie Séoudite, recherchait une contribution significative à la reconstruction du pays. Qu'il obtienne, sur ce plan,

«Le roi Fahd a exprimé sa disposition à soutenir le Liban et à contribuer à la relance du Fonds d'aide», a déclaré à la presse le ministre de la Défense Mohsen Dalloq, qui accompagnait le chef de l'Etat.

Pour le souverain séoudien, «les circonstances sont désormais très encourageantes et propices» pour la mise sur pied de ce fonds, a précisé M. Dalloq.

Le Fonds arabo-international d'aide à la reconstruction du Li-

SUITE PAGE 12



Au palais royal de Djeddah: le roi Fahd et le président Hraoui, avant le début de leur entretien.



Ovation pour le président Hraoui à l'ambassade du Liban, à Djeddah.

LA COOPERATION ECONOMIQUE AU CENTRE DES ENTRETIENS DE BOUEIZ AVEC L'EMIR DU QATAR

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE CRITIQUE LA PARTIALITE DES USA

Le chef de la diplomatie, M. Fawzi Boueiz, a quitté hier Qatar pour la Chine au terme d'une visite de quatre jours au cours de laquelle il a évoqué avec les responsables qatariotes les relations bilatérales et le processus de paix au Proche-Orient.

Ainsi, l'emir du Qatar, cheikh Khalifa Ben Hamad al-Thani, a reçu samedi à Doha M. Boueiz avec lequel il a abordé les moyens de développer les relations bilatérales, a rapporté l'agence qatariote QNA.

Cheikh Khalifa et M. Boueiz ont également passé en revue le processus de paix au Proche-Orient avant la reprise de la 9^e session des négociations bilatérales prévue en principe le 20 avril à Washington et la «nécessité» d'appliquer la résolution 425 du Conseil de Sécurité de l'ONU (1978), demandant un retrait israélien du sud du Liban.

L'entretien avec l'emir Khalifa s'est déroulé en présence du prince héritier et ministre de la

Défense, cheikh Hamad Ben Khalifa al-Thani, du ministre des Affaires étrangères, cheikh Hamad Ben Jassim Ben Jibr al-Thani, ainsi que de l'ambassadeur du Liban à Doha, M. Adnan Badra.

Cette réunion a constitué la première activité officielle de l'emir depuis dix jours en raison d'un problème de santé qui l'avait empêché de recevoir trois chefs d'Etat qui ont visité son pays.

Commissions conjointes

A l'issue de la réunion, la délégation libanaise s'est rendue au siège du ministère des Affaires étrangères pour poursuivre les entretiens avec le ministre concerné. La discussion a essentiellement porté sur le processus de paix en cours.

SUITE PAGE 12

MITTERRAND SEUL, FACE A UNE DROITE TRIOMPHANTE LE P.S. EN ETAT DE "COMA AVANCÉ"

PARIS, 4 Avril (AFP). — Le Parti socialiste français, laméé aux élections législatives, a littéralement imploré une semaine plus tard, après un comité directeur dominé par des règlements de comptes, laissant le président François Mitterrand totalement isolé face à une droite triomphante (VOIR AUSSI P. 7).

Le comité directeur du parti, réuni jusqu'à tard dans la nuit de samedi à dimanche, a été dominé par des violents affrontements entre les principaux dirigeants d'un parti qui, après avoir occupé le pouvoir pratiquement sans interruption depuis 1981, n'a plus que 54 députés sur les 577 que compte l'Assemblée nationale.

Le bilan d'une «nuit des petits cotillons», selon l'expression d'un ancien ministre, est catastrophique pour le PS, qui n'a pas su résister aux luttes fratricides: le premier secrétaire Laurent Fabius, mis en minorité, a quitté avec ses amis la réunion; tandis que l'ancien premier ministre Michel Rocard, candidat déclaré à l'élection présidentielle de 1995, prenait la direction d'un parti en état de coma avancé.

M. Fabius, qui ne voulait pas convoquer de congrès ou d'états

général de la gauche avant la fin de l'année, a été obligé de céder à la suite d'un vote du comité directeur demandant la mise en place d'une direction provisoire.

M. Fabius a dénoncé une «maigreur d'appareil», tandis que ses amis, dont l'ancien ministre de l'Intérieur Paul Quilès, parlaient de «putsch».

Après la cinquième défaite politique de dimanche dernier, quand le parti qui a fondé en 1971 et les gouvernements de gauche qui l'a dirigés depuis 1981 ont été désavoués par l'électorat, avec 17,6% des voix seulement, le président François Mitterrand se trouve désormais plus seul que jamais, face à la droite hégémonique qui contrôle tous les leviers politiques du pays.

L'implosion du parti et l'offensive de M. Rocard, son adversaire

SUITE PAGE 12

PREMIER RESULTAT CONCRET DU SOMMET CLINTON-ELTSINE: 1,6 MILLIARD DE DOLLARS A LA RUSSIE

BIEN QUE SUBSTANTIELLE, L'AIDE U.S. RESTE TOUTEFOIS BIEN INFÉRIEURE A CELLES ACCORDEES A ISRAËL ET L'EGYPTE

VANCOUVER (Canada), 4 Avril (AFP). — Les Etats-Unis vont fournir à la Russie de Boris Eltsine une aide économique immédiate d'un milliard et 600 millions de dollars: cette annonce faite dimanche par un responsable américain a été le premier résultat concret du sommet de Vancouver.

Après une première journée d'entretiens dans un climat d'entente, Bill Clinton et Boris Eltsine devaient expliquer au cours d'une conférence de presse commune les modalités et motivations de cette assistance économique qui vise à renforcer le passage de la Russie à la démocratie et l'économie de marché.

Selon un responsable s'exprimant sous couvert de l'anonymat, l'aide américaine se répartit en 690 millions de dollars de dons, 700 millions d'aide alimentaire et 230 millions d'autres crédits. «C'est le maximum que l'administration américaine peut faire avec les fonds à sa disposition», a-t-il expliqué.

L'aide de Washington, prévue pour l'année budgétaire 1993, est supérieure au chiffre d'un milliard auparavant cité, mais elle reste d'un montant modeste, comme l'avaient d'ailleurs reconnu les responsables américains. Par comparaison, Israël et l'Egypte, les deux plus importants bénéficiaires du programme d'aide américaine à l'étranger, doivent recevoir respectivement 3 et 2,1 milliards de dollars.



La réunion entre les deux présidents, hier à Vancouver (Téléphoto AFP).

IMPRESSIONS DE LA SEMAINE PONCE PILATE ET CIE

PAR CHARLES HELOU

A qui pourrions-nous faire croire que le banissement de plus de 400 Palestiniens, en pleine négociation israélienne et urgente?

Comment ne pas voir la volonté israélienne de compliquer les négociations avec les Palestiniens et, par suite de conséquence, avec les Arabes?

Nous l'avons suffisamment fait remarquer: Israël veut sans doute la paix, mais il ne veut pas et il ne peut pas en payer le prix. Le malheur est que le prix de la paix, on veut nous le faire payer à nous-mêmes, au Sud, puis au Nord et partout ailleurs.

Il y a bien eu des tentatives les uns individuelles, les autres collectives, pour mettre fin à des violences exercées le plus souvent contre les populations civiles. On a-t-on vu, en effet, que les obus de la marine ou des hélicoptères israéliens savaient distinguer les combattants et les non-combattants?

Mais ces tentatives sont-elles vraiment faites pour aboutir, ou sont-elles destinées à permettre aux divers Ponce Pilate de se laver les mains du drame qui se poursuit?

Ainsi les déclarations de M. Warren Christopher, au Congrès et ailleurs, nous semblent bien différentes des impressions qu'il nous a laissées au cours de sa visite au Liban.

Le seul passage du discours de M. Christopher qui nous semble mériter notre adhésion est celui où il se plaint de l'avarice de certains pays arabes. Mais c'est une avarice qui s'exerce à nos dépens beaucoup plus qu'aux dépens de l'Amérique qui vend au Moyen-Orient ses missiles et ses avions pour des milliards.

Le Proche-Orient n'est pas la Yougoslavie, ni la Somalie, ni le Salvador. Il est aux prises avec un occupant israélien que l'Occident lui-même a aidé à installer. L'Etat d'Israël qui hantait les Palestiniens et qui accable le Liban est composé de Juifs venant de toutes les parties du monde. Il y a à la Bulgarie, le Marocain, l'Ukrainien, le Yéménite, le Hongrois, le Polonais: tous se comportent comme chez eux en infligeant des sanctions aux habitants de la région qui ne veulent pas être dominés et au Liban qui n'a jamais voulu être qu'un havre de paix.

Cette logique mise en application est une logique d'extermination: l'extermination des individus et des Etats.

Nous ne disons pas que cette politique est effroyable parce qu'elle est israélienne. Nous disons qu'elle est effroyable parce qu'elle est effroyable.

Que signifient maintenant les déclarations américaines sur les droits de l'Homme et les droits des peuples?

On nous parlait du «Monde Libre». C'est une liberté qui lui permet de laisser saigner le monde non libre.

C'est pour nous une consolation de savoir qu'un porte-parole du ministre français des Affaires étrangères a déclaré: «Ce qui s'est passé avec le raid au Liban constitue une aggravation de la situation dans cette région. Nous ne pouvons pas admettre, bien sûr, un raid qui constitue la violation d'une souveraineté aérienne.»

Voilà un langage clair. Il reflète, non seulement l'opinion du ministre Juppé, mais aussi de son très proche ami, Jacques Chirac. Au troisième jour de la formation du nouveau gouvernement, celui de M. Balladur, il faut prendre à la France une position qui est celle du droit et de l'amitié.

Ouverture d'une nouvelle agence à CHYPRE de la BANQUE du LIBAN et D'OUTRE-MER SAL

Réalisés des opérations off-shore

BANQUE DU LIBAN ET D'OUTRE-MER SAL

17.000 Libanais portés disparus dans leur propre pays

En p. 4, une enquête de Rolla BEYDOUN

FOR LADIES ONLY! SANTIAGO Nouvelle Collection

Made in U.S.A. عايسر وي

FOR LADIES ONLY! SANTIAGO Nouvelle Collection

Made in U.S.A. عايسر وي

19930405-00016-0

17.000 LIBANAIS PORTÉS DISPARUS DANS LEUR PROPRE PAYS

• LE CALVAIRE DES PARENTS DES PERSONNES ENLEVÉES DURANT LA GUERRE • LE SILENCE DE L'ÉTAT • ET POUR LA PREMIÈRE FOIS, LES REPONSES DES MILICES



Sinane Barraq, avocat, le dernier recours des familles des disparus



Odette Salem, dont le fils et la fille ont été enlevés en 1985. «Ce jour-là, ma vie s'est arrêtée»



Bernard Pfefferlé, chef de la délégation du CICR au Liban, expose le cas des dix



M. Fouad Malek, les F.L. ont «procédé à des arrestations» de façon «régulière»



M. Hussein Khalil, le «Herzbollah» a «fait prisonniers des Israéliens ou des collaborateurs de l'ennemi»

LIVRES A ISRAËL...

Le problème des personnes enlevées au Liban reste délicat. Non seulement les diverses milices s'y ont trompés, mais les ramifications de cette affaire s'étendent hors du Liban, dans plusieurs pays voisins.

Quartier Hamra, rue du Koweït, siège du Comité international de la Croix-Rouge.

Souriant, aimable, le chef de la délégation du CICR au Liban, M. Bernard Pfefferlé, consulte les dossiers et explique.

En 1987, six Libanais ont été enlevés par les «F.L.»

Le CICR, dans le cadre de ses visites dans les prisons de milices, a personnellement vérifié les conditions de leur détention. En mai 1990, les «F.L.» ont notifié le CICR de leur transfert vers un autre lieu, sans préciser lequel.

En octobre 1991, le CICR en Israël retrouve par hasard l'un des «six» en traitement dans un hôpital situé par le comité.

Il leur parle de cinq autres. Le CICR demande confirmation aux Israéliens. En décembre 1991, les autorités israéliennes annoncent officiellement à l'organisation internationale que les 6 Libanais enlevés par les «F.L.» sont «incarcérés en Israël».

Le détenu hospitalisé, Ghassan Dirani, reçoit régulièrement depuis cette date la visite d'une équipe du CICR, mais les 5 autres n'ont pas de bruit, et sont emprisonnés dans des pénitenciers auxquels le CICR n'a pas accès.

Pour M. Pfefferlé, le cas des 6 «six» diffère de celui des autres Libanais détenus en Israël, car ils sont les seuls à avoir été capturés par une milice libanaise et transférés en Israël.

«Etes-vous au courant de pratiques similaires, d'enlèvements de Libanais par d'autres milices et leur remise à d'autres pays? «Nous n'avons pas reçu de la part d'autorités gouvernementales d'autres pays une confirmation de tels transferts, ce qui ne signifie pas qu'ils n'ont pas eu lieu».

HISTORIQUE DES ENLEVEMENTS

Un bref aperçu chronologique des faits, tel que présenté par Me Sinane Barraq, président du Comité de sauvegarde des libertés démocratiques, et représentant juridique du Comité des parents des personnes enlevées ou disparues.

1975. Début de la guerre, et véritable coup d'envoi des enlèvements.

De 1975 à 1982. Environ 12.000 à 13.000 Libanais sont enlevés. C'est la période des échanges en bloc.

1982. Invasion israélienne du Liban. Grande vague d'enlèvements. Surtout perpétrés par les milices de l'Est et l'armée, qui ont profité de l'entrée des Israéliens à Beyrouth. Les Forces libanaises ont enlevé 2111 personnes en 3 jours, et l'armée a «arrêté» 1100 personnes; 540 ont été relâchées, et 560 n'ont pas été libérées.

1983. «Le «Herzbollah» entre en scène et enlève des chrétiens et des étrangers.

1984. Après le 6 février et la prise de contrôle par le mouvement «Amal» et le «Parti socialiste progressiste» de l'Ouest de Beyrouth, plus de 400 chrétiens sont enlevés, à l'Ouest et sur les lignes de démarcation.

«Ma vie s'est arrêtée ce jour-là, et ne reprendra que lorsqu'il reviendra». «La nuit, je ne dors que d'un œil, toujours aux aguets, à l'affût d'un bruit, d'une ombre».

«Je ne sais pas s'il est mort ou vivant, si on le torture ou pas». Répliques tirées d'un feuilleton dramatique, extraits d'un film d'horreur? Non, la vie au quotidien des mères, sœurs, épouses, pères, frères et enfants des personnes enlevées durant la guerre.

Lui, «il», c'est ce frère que les éléments d'une milice ont intercepté à un barrage, où ce fils qui est sorti un jour pour ne jamais revenir à la maison, ou encore cet époux que l'on est venu arracher aux siens, chez lui. Des hommes pour la plupart, mais également des jeunes filles et des femmes.

«Ah, vous voulez parler de ces gens-là», s'exclament les responsables, presque dérangés, et avec une moue

24 septembre 1982. Adnan Halwani, 36 ans, se trouve avec son épouse Wadad et ses deux enfants dans leur appartement de Ras el-Nabeh. On sonne. Adnan ouvre. Wadad le voit et le trouve coincée par deux hommes qui politiquement favorables sur ses tempes. Ils sortent des cartes attestant leur appartenance à l'armée. «Un accident de voiture, nous le ramènerons dans 5 minutes». Elle descend au rez-de-chaussée avec eux, et les voit monter dans un véhicule «n'ayant rien de militaire».

«Je n'ai pas pensé que ça pouvait être un enlèvement. Sinon j'aurais crié», se souvient Wadad. «J'ai retenu le numéro de la plaque minéralogique». Et le peuple a commencé. Wadad s'est rendue au tribunal militaire, sans succès. Elle a écrit aux postes de police. «Personne n'était au courant de cet accident de voiture». Après quel temps, Wadad a décidé d'entrer en contact avec les parents d'autres personnes enlevées, et un comité a vu le jour.

Jolie, mûre, intelligente et dynamique, Wadad allume une cigarette et se souvient encore. Quelques mois après l'enlèvement, un officier de l'armée lui a proposé de rendre une visite à Adnan. N'ayant pu la contacter à temps, il lui propose de lui communiquer un message «irail» de son époux. Elle accepte, et effectivement, il lui rapporte une phrase qui n'aurait pu être prononcée que par lui. Mais, après l'explosion qui a vie l'ambassade américaine à Beyrouth, l'officier ne lui a plus donné signe de vie.

«Nous avons vécu des moments très marquants. Un jour, 35 «Forces libanaises» ont libéré 35 personnes. Je n'oublierai jamais cette journée. Dar el Farwa était comme une ruche d'abeilles. Les parents voulaient tous avoir des nouvelles des leurs».

Wadad est l'expression même de la détermination. «J'ai changé, j'ai découvert que les gens mentent, et n'ont pas de conscience, je suis devenue plus dure et plus forte».

17 septembre 1982. Richard et Christine Salem, 23 et 20 ans, quittent le bureau familial à Hamra et se dirigent en compagnie de deux de leurs oncles vers leur domicile à Sakret et Janzir. Arrivés près de la banque Al-Rafidaini, ils défont l'un des leurs oncles chez lui. A 14 heures 30, leur mère, Odette Salem, s'inquiète. Elle monte chez son beau-frère, Georges Salem (leur second oncle), qui habite le même immeuble. Il n'est toujours pas rentré. Elle se rend chez un important responsable de la police, qui après plusieurs coups de téléphone, indique qu'ils ont été enlevés par cette milice. Les traits saillants sous une chevelure blonde toujours bien coiffée, Odette essuie une larme, et raconte.

«Trois jours plus tard, des gens m'ont téléphoné demandant 100.000 livres. Je me suis entendue avec eux sur la somme de 50.000 livres et les ai retrouvés au lieu du rendez-vous. Mais ils se sont avérés être des voyous du quartier». Les contacts avec les divers partis de gauche n'ont pas assuré la libération de ses enfants, mais elle a reçu «des confirmations» de leur lieu de détention et du fait qu'ils sont encore en vie.

Fatiguée, lasse, Odette confie: «Ma vie s'est arrêtée, je ne vis pas, je ne sors que lorsque je rencontre des gens qui peuvent servir notre cause. Depuis 7 ans et demi chez nous, personne ne travaille. Mon mari est décédé en 1982. Je n'ai pas de revenus».

Odette rêve de ses enfants. «3 fois, j'ai vu Richard en rêve, et Christine une fois; je crois que c'était quand ils les déplaçaient». Et les responsables? Son visage s'empourpre, et Odette s'empare: «Ils veulent que nous nous taisions. Jamais. Nous n'avons peur de rien. Dieu nous donne la force. Nous avons été malades. Nous ne vivons qu'en avalant des quantités de médicaments, mais nous sommes forts».

4 septembre 1982. Tayssir Khatib, 25 ans, commerçant, quitte son domicile à Tarik Jeddid et se dirige vers Souk el-Gharb pour s'assurer que ses frères et sœurs qui y passent l'été ne manquent de rien, avant de se rendre à Barja. Trois jours plus tard, la sœur Awatef, qui vit avec

photo de Libanais détenus en Israël. Celles dont le fils ou le mari a été enlevé par une milice de l'Est souhaiteraient le repérer parmi les dizaines d'hommes algériens. Cela prouverait au moins qu'il est en vie. Sinane rétablit l'ordre, et la réunion se poursuit. Ils ne racontent plus leurs drames. Chacun et chacune connaît par cœur ce que les autres ont vécu.

Les personnes présentes forment une sorte de grande famille. Certains sont devenus très amis, le chagrin rapproche...

Quelques-uns, tout en soupçonnant les milices, n'estiment pas impossible que l'être cher ait été enlevé par des civils, à des fins matérielles. L'une des parties jointes à la réunion confie avoir intenté un procès à l'association de son frère, car il a mis la main sur l'ensemble des parts de la société et a été le dernier à voir le jour de son enlèvement.

Les familles des personnes disparues sont attendrissantes, émuantes. Un vieil homme murmure une confidence: «Après l'enlèvement de mon fils, j'ai enlevé six chrétiens vivant à l'Ouest, et les ai emmenés chez moi. Ma femme a eu pitié d'eux, et je les ai libérés».

Travaux ingrats pour les femmes, pas d'école pour les enfants

Sur le plan humain, la souffrance des parents des personnes disparues est intolérable. Ils sont consumés par le doute, la peur l'anxiété et surtout l'attente l'attente de réponses. De la libération des leurs, ou de la confirmation de leur détention par certaines parties. Ou enfin, de l'annonce de leur décès. Une telle nouvelle est difficile à assimiler à vivre, et cependant avec le temps relativement libératrice, car elle met un terme au doute, et à la terrible attente. Sur le plan socio-économique, les familles de ces personnes parviennent très difficilement à vivre, voire à survivre. La plupart des disparus sont des hommes, donc des pères, des maris et des fils ou même des frères. En d'autres termes, «ceux qui tiennent la maison», qui travaillent et assurent le pain quotidien» ne sont plus là. Les femmes qui les attendent n'ont pas pour la plupart suivi d'études supérieures. Elles n'ont pas non plus acquis un métier. Elles sont issues soit d'un milieu très modeste, ou on leur a appris à être de bonnes «femmes au foyer», sans la préparation à exercer un métier, soit alors d'un milieu aisé, où les femmes n'ont jamais «besoin» de travailler. Elles se retrouvent donc privées de leur unique soutien financier contraintes à exercer des travaux ingrats, ou même à vendre l'un après l'autre les objets de valeur qu'elles possèdent. Autre gâchis: l'éducation des enfants ne pouvant toujours être payée, car elle coûte cher, les petites filles et les petits garçons sont retirés des écoles, et lâchés dans la vie, où ils deviennent des apprentis-garagistes, des ouvriers, des femmes de ménage...

L'Etat est au moins aussi sévère que les sociétés privées avec ces familles. Sinane Barraq explique que l'article 65 de la loi des employés stipule que tout fonctionnaire qui s'absente quinze jours de suite est considéré comme démissionnaire, et ne bénéficie pas des indemnités de fin de service.

La mise en application intégrale de cet article étant dramatique pour les familles des fonctionnaires enlevés, le Comité des parents a proposé un projet de loi amendement ces dispositions et y ajoutant une clause qui en exclut le cas des personnes enlevées. N'ayant pas obtenu de réponse de la part de l'Etat, les familles ont présenté des «suppliques» (sollicitant que leur cas est spécial), et ont continué de toucher les salaires. Mais au bout de 10 ans, l'Etat a considéré qu'il y avait «prescriptions» et interrompu le paiement des salaires, conclut Sinane.

Sur le plan légal, la situation des familles est des plus délicates. Une mère désirent emmener son fils en voyage se retrouve dans l'impossibilité de lui procurer un passeport «sans la signature et l'autorisation du père». Une femme dont le mari est enlevé et qui a besoin d'argent liquide se trouve dans l'impossi-

ble de vendre un terrain leur appartenant «car il est enregistré au nom du mari et l'on a besoin de sa signature».

«Un homme n'est considéré mort que lorsque sa mort est déclarée d'une façon légale», précise Sinane Barraq. Comme au Liban, le statut personnel est régi par les lois confessionnelles, chaque communauté attend une période spécifique avant de «déclarer un décès». Pour certains, il s'agit de 10 ans, pour d'autres, de cent ans. Problème insoluble? Non, car, selon Sinane, il existe un seul point commun entre la loi civile et les lois confessionnelles: le statut personnel au Liban: l'absence, la disparition ou l'enlèvement ont lieu dans des circonstances à haut degré de risque mortel, la personne absente, disparue ou enlevée est présumée morte».

Proposition de solution

Pour régler les différents problèmes auxquels font face les parents des personnes enlevées, le comité a mis sur pied une proposition de projet de loi, aux termes duquel l'Etat devra enquêter auprès des milices libanaises et «déclarer le décès» de toute personne enlevée, que celle-ci soit reconnue détenue. Selon Sinane Barraq, il existe plusieurs précédents dans l'histoire. Après la Seconde Guerre mondiale, la France a annoncé le décès de tous les soldats qui ne sont pas revenus du front. Plus récemment, il y a 5 ou 6 ans, l'Argentine et le Chili ont suivi la même procédure. Le projet de loi tel qu'élaboré par le comité est applicable pour les personnes ayant disparu «durant la guerre», donc entre le 28 février 1975 et le 13 octobre 1990, et ne devrait entrer en vigueur qu'une seule fois. Le texte précise qu'après la publication de la loi, les ravisisseurs devront être jugés sans pouvoir bénéficier des dispositions de la loi d'amnistie.

Afin de communiquer cette proposition à l'Etat, le comité a souvent essayé d'entrer en contact avec les hauts responsables, sans réussir à se faire recevoir par eux, en raison probablement du fait que le gouvernement craint de réveiller les souvenirs (tentants) des enlèvements à caractère sectaire, et de raviver les images d'une guerre dont certaines figures occupent aujourd'hui des postes de responsabilité au sein de l'Etat.

«Enquêter auprès des milices et des parties concernées, et annoncer le décès de toute personne non retrouvée», voilà ce que propose le projet de loi. Sans aller jusqu'à demander une liste des personnes détenues, «L'Orient-Le Jour» a interrogé les principales milices libanaises, à l'exception du PSP. Son chef, M. Walid Jumbblatt, avait clairement fait savoir il y a quelques années que le Parti socialiste progressiste ne détenait plus aucune personne vivante.

Les réponses des milices? Elles se rejoignent lorsqu'il s'agit d'appeler à une solution, et diffèrent dans la définition des personnes enlevées. Pour certains, il s'agit de «personnes arrêtées», pour d'autres de «prisonniers de guerres».

Rif el-Abed, au siège du Bureau politique du «Herzbollah». Assis sous le portrait de Hammad Khomri, et en face de celui de Ayatollah Ali Akbar Khamenei, guide de la Révolution islamique, le chef du Bureau politique, M. Hussein Khalil, arbore un sourire accueillant. En complet-veston barbu, il porte des lunettes et tient un «passe-temps» en main.

Selon lui, le «Herzbollah» est le seul des partis libanais à ne pas avoir participé à la guerre civile intercommunautaire. Son seul objectif est de «combattre l'occupation et libérer le Liban-Sud de la présence israélienne»; le parti a pris corps au lendemain de l'invasion israélienne, invasion que le pouvoir libanais de l'époque avait «appuyée et préparée. La faction au pouvoir alors a établi et préservé des relations avec Israël. Pour cette raison, le «Herzbollah» considère cette partie comme étant son «ennemie». Mais M. Khalil souligne qu'il «faut dissocier notre

inimitié politique avec les factions liées à Israël des pratiques militaires perpétrées par les deux camps. Le «Herzbollah» n'a pas «enlevé», il a «fait prisonniers des Israéliens ou des collaborateurs de l'ennemi, tels les membres de la milice de l'ALS», ajoute le responsable du parti intégré, qui relève que le «Herzbollah» ne distingue nullement entre musulmans et chrétiens, «le seul critère étant la collaboration avec Israël».

Détendu, pose, M. Khalil indique que sa formation ne s'est jamais livrée à des enlèvements à caractère confessionnel, car elle «n'intervient pas au niveau parental local». De plus, «des enlèvements sectaires contredisent les principes de l'islam et du christianisme, ainsi que ceux de la morale». Arrive la question maîtresse: «le «Herzbollah» détient-il toujours des personnes vivantes?»

«Oui», répond M. Khalil, «il demeure chez nous des collaborateurs que nous avons faits prisonniers lors d'opérations ou de batailles; mais uniquement des combattants, pas de citoyens ou de civils; d'ailleurs le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) leur rend souvent visites».

De quoi leur parlez-vous? «Nous essayons de les remettre sur la bonne voie, de les ramener à leur vraie citoyenneté».

Et la solution au dossier des personnes enlevées? «Lorsque l'Etat voudra régler ce problème, il pourra le faire; il suffit de le considérer comme prioritaire, et de lui accorder la même importance que d'autres dossiers, tels les déplacements ou les handicaps, pour lesquels on a créé des ministères spécifiques».

Notons qu'il y a quelques jours, le 26 mars, le «Herzbollah» a libéré un chrétien détenu depuis 3 ans, et rendu le corps d'un autre, tous deux soupçonnés par le parti intégriste d'appartenance à l'ALS.

«Zouk, bureau du chef d'état-major du parti des Forces libanaises. Après être passé par le bureau d'une charmante secrétaire, garni d'un portrait souriant de «hakim» et d'un autre de M. Fouad Malek, ce dernier me reçoit dans une pièce joyeusement aménagée. Les cheveux et les moustaches grisonnants en tenue civile, veste de cuir, M. Malek, dès le début de l'entretien, établit une distinction entre les «F.L.» d'avant et celles d'après 1986», date de l'initiation d'un parti M. Samir Geagea à son tête.

«A partir de 1986, les «Forces libanaises» ont M. Malek, sont devenues une «armée privée comparable à une vraie armée. Nous ne pouvons donc plus parler d'enlèvements, mais d'arrestations». Gettes à l'appui, il explique qu'avant 86, le désordre régnait ainsi qu'une «forte meurtrière». Après 86, la guerre civile se poursuit, mais les «F.L.» sont devenues une «force régulière».

Lorsque Samir Geagea prend le contrôle des «F.L.», souligne M. Malek, les prisons étaient «vides». Depuis, «nous avons procédé à des arrestations» de façon «régulière».

Il s'agit de «scrupules de droit commun», ou d'individus ayant commis des crimes politiques. Ils étaient tous «représentés» et ont été relâchés «par étapes», notamment dans le cadre d'échanges de détenus. Mais depuis 1991, «nous n'avons plus personne. J'ignore ce qu'il est advenu des personnes arrêtées par les «F.L.» avant 86, mais je suis sûr à 100% que nous ne détenons plus personne; d'ailleurs, nous n'avons même plus de local pour cela. Nous sommes un parti politique et nous ne pouvons nous permettre de garder en détention des Libanais».

Interrogé sur les 6 Libanais enlevés par les «F.L.» et libérés en 1991 à Israël (comme confirmé par le CICR, voir par ailleurs), M. Malek redouble de gestes et de dément. La preuve: «Nous n'avons plus aucun contact terrestre ou maritime avec l'ALS. Dans le temps, avant la consolidation de la légalité, nous coopérons avec l'ALS sur le plan de la sécurité, plus aujourd'hui». Et de conclure en appelant à une solution à l'affaire des disparus, «des partis et les milices avant décidé de participer à la phase de l'après-guerre, ils n'ont aucune raison de garder des détenus; s'il y a réellement entente nationale, il ne doit plus y avoir de disparus».

Si M. Malek ignore ce que sont devenues les «personnes arrêtées

Dans un bureau aux murs recouverts de portraits de l'imam Moussa Sadr (fondateur du mouvement) et de «martyrs», M. Baalbakli, barbu, vêtu d'un ilajaji noir, rit d'une chemise saumon, indique d'une voix basse que «dès le début de la guerre, le mouvement était contre les enlèvements, et n'a jamais commis de tels actes». Et de souligner que par contre, «Amal» a «fait prisonniers des combattants appartenant aux autres factions, en vue de protéger certaines personnes détenues par ces parties et de procéder à des échanges». Les «prisonniers» n'étaient jamais arrêtés «pour leur appartenance communautaire», mais «pour leur affiliation à des partis ou des factions», précise M. Baalbakli.

Il assure que le mouvement a libéré en 1987 les derniers prisonniers qu'il détenait. Ils étaient environ douze, et ont été remis au ministre Joseph Hachem au Palais Mansour. «Nous n'avons plus aucun prisonnier d'ailleurs, nos prisonniers étaient régulièrement impétrés par le CICR».

Le comité de sécurité dont il faisait partie avait préparé des dossiers concernant les personnes réclamées par chaque parti ou milice, mais cela n'avait donné aucun résultat. Encore une fois, et comme les autres partis, «le mouvement «Amal» appelle l'Etat à résoudre cette affaire».

Le silence de l'Etat

Et les responsables dans tout cela? «L'armée, qui a pris en charge le maintien de l'ordre, qui a ramassé les armes militaires et s'est déployée sur la majeure partie du territoire libanais, ne sait-elle rien de ces disparus?»

Et le ministère de l'Intérieur, qui a organisé les premières élections de l'après-guerre, et dont dépendent les Forces de sécurité intérieure qui arrêtent en série les gangs de voleurs et de trafiquants de drogue, quelles réponses peut-il apporter à ces familles qui vivent dans l'incertitude?

Visite-éclair à Yazza, où le ministre de la Défense nous reçoit dans un imposant bureau M. Mohsen Dalloul répond amablement et brièvement aux questions.

Dès la formation du Cabinet Hoss (premier gouvernement sous le mandat du président Hraoui), le ministre Albert Mansour (Défense) et moi-même (Agriculture) avions été chargés des missions de sécurité. Lors de nos entretiens avec les commandements des partis et des milices, nous ne manquions aucune occasion de les interroger sur le sort des personnes enlevées. Les réponses étaient toutes les mêmes: «Nous n'avons plus aucun détenu».

Commentant l'enlèvement par la Troupe en 1982 de certaines personnes, M. Dalloul estime qu'il s'agit d'une «grave erreur», mais affirme que l'armée était sectaire à cette époque: «Les choses ont heureusement changé depuis». Et le sort de ces personnes? Le ministre de la Défense conclut: «Nous n'avons dans nos prisons aucune personne enlevée».

Quant aux réponses du ministre de l'Intérieur, nous souhaiterions les avoir bientôt. M. Bechara Merheb étant un homme occupé même s'il répond aimablement à nos appels téléphoniques, raprtons nous après la publication de cette enquête, lui-même et le gouverneur chouchouté d'accorder l'importance qu'il mérite au problème des disparus, soit en adoptant la proposition du Comité des parents des personnes enlevées soit en proposant leur propre solution, comme ils savent si bien le faire, preuve en sont les réalisations accomplies dans d'autres domaines.

Enquête et photos de Rolia BEYDOUN